

# BOURSE AU PERMIS

LA MUNICIPALITÉ  
T'AIDE À FINANCER  
TON PERMIS

GRÂCE À  
QUELQUES HEURES  
DE BÉNÉVOLAT !

> 17 - 25 ANS



> **MODE  
D'EMPLOI**

Candidatures jusqu'au **15 février 2025**  
sur [www.epinay-sur-seine.fr](http://www.epinay-sur-seine.fr)

INFOS : 01 49 71 98 78

# **VOUS SOUHAITEZ DÉPOSER UN DOSSIER DE BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE B AUPRÈS DE LA VILLE D'ÉPINAY-SUR-SEINE. AVANT DE REMPLIR VOTRE DOSSIER, QUI PERMETTRA AUX SERVICES DE LA VILLE D'ÉTUDIER VOTRE DEMANDE, LISEZ ATTENTIVEMENT LES INFORMATIONS SUIVANTES.**

## **1. CONDITIONS D'INSCRIPTION**

Vous devez obligatoirement remplir les cinq conditions suivantes :

- être âgé de 17 à 25 ans ;
- résider à Épinay-sur-Seine depuis au moins deux ans ;
- ne pas être déjà inscrit dans une auto-école et n'avoir jamais passé le code de la route ;
- accepter l'ensemble des conditions citées dans le présent mode d'emploi ;
- une fois le dossier de candidature rempli, fournir obligatoirement au **Service Prévention** et uniquement à ce service les documents justificatifs nécessaires **via le site de la ville epinay-sur-seine.fr**

N.B : le dispositif s'adresse également aux personnes à mobilité réduite.

**Une réunion d'information aura lieu à l'Hôtel de Ville le lundi 27 janvier à 18h30 en salle du Conseil municipal.**

## **2. CRITÈRES DE SÉLECTION**

Vous serez sélectionné en fonction de votre :

- disponibilité et assiduité tout au long de l'année (préparation de l'examen et réalisation du bénévolat) ;
- nécessité d'obtenir le permis ;
- motivation à participer à une démarche citoyenne.

Soumettre un formulaire d'inscription dûment rempli constituera aussi un critère déterminant.

### 3. VALIDATION DU DOSSIER

Une fois votre dossier rempli sur le site internet et après transmission de l'ensemble des documents complémentaires (voir liste ci-dessous), un pop-up confirmant la prise en compte de votre demande s'affichera à l'écran.

#### **ATTENTION !**

**Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.**

Vous devrez fournir les éléments justificatifs suivants :

- une photo d'identité récente ;
- votre CV.

Ainsi que les photocopies **lisibles** de :

- votre pièce d'identité ;
- un justificatif de domicile (attestation d'assurance à votre nom) pour les deux dernières années ;
- un justificatif de votre situation scolaire ou professionnelle (contrat de travail, certificat de scolarité, justificatif de formation, attestation Pôle emploi...) ;
- ASSR2 ou attestation de participation à la journée de défense et de citoyenneté ou de recensement.

### 4. CONTRAT

Si votre candidature est retenue, vous signerez un contrat pour l'obtention de la Bourse au permis B dans lequel vous acceptez de respecter les engagements des points 6 et 7.

### 5. MONTANT DE LA BOURSE AU PERMIS B

Si votre candidature est retenue, la bourse sera attribuée à hauteur de 1000 € pour un forfait de base comprenant :

- les cours de préparation au code de la route ;
- une présentation au code de la route ;
- 25 h de conduite ;
- une présentation à la conduite.

La bourse sera attribuée en deux versements sous réserve du respect de tous les engagements.

N.B : les frais de dossier d'un montant de 300€ sont à la charge du candidat.

## 6. IMPLICATION

Les dossiers seront étudiés et sélectionnés par des comités. Si vous êtes présélectionné(e), vous serez convié(e) à un entretien devant un jury afin de vous exprimer sur vos motivations.

Une seule session est organisée dans l'année. Une fois l'appel à candidatures passé, aucun dossier ne pourra être accepté. Afin de vous organiser vous trouverez ci-dessous les dates importantes qui nécessitent votre présence :

### Les Jurys :

- > Mercredi 26 février 2025
- > Jeudi 27 février 2025
- > Mercredi 5 mars 2025
- > Jeudi 6 mars 2025

Vous serez mobilisé sur l'une des quatre dates ci-dessus, de 14h à 17h.

## 7. LE BÉNÉVOLAT

Vous vous engagerez à réaliser une activité d'utilité collective de 35 heures réparties selon le planning de missions prédéfinies avec le Service Prévention.


Ce processus a pour objectif de développer votre engagement citoyen.

Le projet vise à vous sensibiliser et vous accompagner dans la découverte des métiers que propose la Ville et les activités diverses de ses partenaires (associations, etc.).

## 8. DES QUESTIONS ?

Pour toute demande de renseignements, contactez directement le Service Prévention :

**7 rue Mulot, 1<sup>er</sup> étage - 93800 Épinay-sur-Seine**

 01 49 71 98 78

 [bourseaupermis@epinay-sur-seine.fr](mailto:bourseaupermis@epinay-sur-seine.fr)